

ANNECY 27 janvier 2008

COMPTE RENDU

En présence de : Lionel AVOT, Françoise BOUILLER, Sylvie CONTESTI, Alain FONTANA,  
Grégoire FONTANA, Patricia SCOFFIER  
Nicolas BEAUDELIN, excusé

La réunion du Comité se tient à la patinoire d'Annecy, à l'occasion des championnats de France junior-senior.

Début de la réunion à 8h30.

**1. Approbation du PV de la réunion du 13 octobre 2007 et de la réunion téléphonique du 4 décembre 2007, publiés sur notre site.**

**2. Point sur les finances**

Lionel nous expose la situation :

Les versements

- des ristournes sur licences 2006, dues au 30/06/2006
- de la participation conventionnelle entre l'organisateur des championnats d'Europe de Lyon de janvier 2006 et la région Rhône Alpes au profit du patinage artistique et de la danse sur glace de la région Rhône Alpes

nous permettent d'envisager l'organisation de manifestations et rassemblements pour les patineurs et leurs entraîneurs et de continuer et accentuer les formations de juges, spécialistes et contrôleurs entreprises.

Concernant le règlement des inscriptions aux Masters et aux Elites, un chèque sera adressé à la FFSG selon la facture établi pour les Elites, déduction faite des inscriptions de Grenoble à ces deux compétitions

**3. Structures du Comité**

Françoise BOUILLER est nommée secrétaire générale du Comité

Alain FONTANA est chargé de rédiger un règlement intérieur du Comité de Patinage Artistique de la Ligue Rhône Alpes afin de la présenter au Comité Directeur de la ligue le 29 mars 2008.

*(Statuts de la Ligue + PV du Comité Directeur entérinant le règlement intérieur du Comité de patinage artistique, la composition de ce comité)*

**4. PROJETS DE JOURNEES DE FIN DE SAISON**

Seront concernés :

- Patineurs D1 sélectionnés aux championnats de France 2008
- Patineurs D2 sélectionnés aux championnats de France 2008
- Entraîneurs
- Juges
- Panel technique : contrôleurs et spécialistes techniques, data.
- Dates : (2)3-4 mai 2008
- Lieu : à déterminer en fonction des possibilités
- thème, programme, intervenants : en fonction du lieu, à déterminer

## **5. ACHAT « EQUIPEMENT » EQUIPE DE LIGUE**

Le choix se porte sur des tee-shirts de couleur blanc et/ou noir, logo de la ligue des alpes (le petit bonhomme) dans le dos et, en petit devant à gauche «PATINAGE ARTISTIQUE ». Françoise prend contact avec la « Compagnie Alpine » pour le devis.

## **6. DISCUSSIONS - REFLEXIONS EN VUE DE PROPOSITIONS**

- Réunir la catégorie « avenir » et la catégorie « minime 1ere année » afin de créer une véritable catégorie plus cohérente en âge et en niveau, les « minimales 2em et 3em année » représentant une catégorie structurée.
- Revoir le cahier des charges des TDF
- Créer le « CSNPA ranking » ou « french ranking » :  
Afin de favoriser les TDF du début de saison, ce classement déterminera le tirage au sort du programme court en TDF1 et du libre en TDF2. L'ordre de passage du programme libre des TDF1 reste l'ordre inverse du classement du programme court.
- Publier sur le site CSNPA « le tirage au sort » des TDF 1 semaine avant la compétition (dates des publications à préciser dès l'établissement du calendrier)
- Constituer une commission d'appel CSNPA pour résoudre, notamment, les problèmes de comptabilité et résultats des TDF
- Supprimer le tirage au sort pour les championnats de France (idem Masters et Elites) : utiliser le « french ranking » avec primauté aux internationaux pour le short. Ordre inverse du résultat pour le programme libre.
- Ne plus planifier 2 TDF le même week end (même TDF1 + TDF2) quitte à réduire légèrement le nombre d'épreuves
- Instaurer le jugement NJS pour les passages de médailles
- Etablir un calendrier national des sessions de médailles
- Regroupement annuel des spécialistes-contrôleurs-datas avec possibilité de passage au grade supérieur.
- Remédier au blocage du passage des juges Rhône-Alpes en catégorie « championnat ».

La séance est levée à 11h45